

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la section Volley-ball de l'U.D.S.L.L du 14 Septembre 2023

Présents Membres du bureau : Nicolas Gasnier – Vincent Dumont

Présent commissions : Yan Pasbecq - Franck Theroux - Françoise Cavalerie

Présents Membres bénévoles : Stéphane Metais, Anthony Chancerel, Stéphanie Theroux

Absent excusé : Daniel Lejeune

Invité : Thomy Besnardeau

Contacts :

Yan : licences@leolagrangevolley72.fr.

Françoise : assurance@leolagrangevolley72.fr

Franck : commission-sportive@leolagrangevolley72.fr

Daniel : tresorerie@leolagrangevolley72.fr

Stéphane : support@leolagrangevolley72.fr

Stéphanie : communication@leolagrangevolley72.fr

Onglet « nous contacter » sur le site

Astreinte Service des sports Ville du Mans : **06 20 37 04 13**

Responsables de clubs présents :

2F OPEN JS Changé 1	Raynald Lallier	Présent
A.P.M	Nicolas Gasnier	Présent
ASCEMMA 2, 3	Thibault Kévin	Présent
ASPTT Grossacs	Julien Hello	Présent
EG Rouillon 1	Franck Théroux	Présent
EG Rouillon 2, 3	Benoit Huguet / Dreau Loic	Présent
La Chapelle-Saint-Aubin 1,2	Aurelien Lochon	Excusé
La Flèche	Thomas Saveau	Présent
La Ferté Baudin	Lionel Chaumier	Présent
Mairie 1	Yan Pasbecq	Présent
Mairie 2	Anthony Chancerel	Présent
Parigné 1	Jérôme Delorme	Présent
Parigné 2	Céline Galpin	Excusée

TIBCO	Vincent Dumont	Présent
Valeo	Jean Jacques Binais / Nicolas Echerbault	Présent

Début de la séance 19 H 10

Présentation du Championnat 2023/2024

- Dernière saisie de licences : 22 septembre
- 18 équipes inscrites

Les équipes qui arrêtent : Renault, ASPTT Le Mans et Valeo Fantasticis

Les équipes qui arrivent (poule 2) : Parigné 2 / La Chapelle 2

Le championnat démarre le 02 octobre

Calendrier disponible sur le site : <https://www.leolagrangevolley72.fr>

Calendrier du championnat :

1ere phase - 2023		2eme phase - 2024	
J1	S40	J9	S2 – 1ere phase figée
J2	S41	R	S3
J3	S42	J10	S4
J4	S45	J11	S5
R	S46	J12	S6
J5	S47	R	S7
J6	S48	J13	S8
J7	S49	J14	S11
R	S50	J15	S12
J8	S51	J16	S13
		R	S14
		J17	S15
		J18	S16

R : rattrapage

Challenge Alain Mottier :

Journée Challenge	
C1	S20
C2	S21 - mardi
C3	S22
C4	S23 - lundi
C5	S24 - finale

Tableau provisoire :

POULE 1	POULE 2
APM	RENAULT
LA FERTE BAUDIN	ASPTT 1
EGR 1	MAIRIE 1
ASPTT GROSSACS	EGR 3
VALEO 1	PARIGNE 2
OPEN CHANGE 1	EGR 2
MAIRIE 2	ASCEMMA 2
LA CHAPELLE ST AUBIN	TIBCO
LA FLECHE	ASCEMMA 3
	VALEO FANTASTICS
	PARIGNE 3
	LA CHAPELLE ST AUBIN 2

Proposition d'évolution du championnat 2024

Afin d'apporter un nouvel élan au championnat, et permettre à des équipes de poules 2 de tester la poule 1 sur un temps plus court (l'inverse est vrai), nous proposons l'idée suivante :

- Jouer les matchs aller en poule 1 et 2. Pour les matchs retours, faire un système de playoff
Une photo du classement est faite à la fin de la phase aller soit 9ème journée semaine du 8 au 12 Janvier (même si certains matchs ne seront pas joués)
3 équipes de poule 2 montent en Poule 1 et 3 équipes de poule 1 descendent en Poule 2
Les points sont conservés pour le calcul et le classement des équipes pour le championnat de l'année d'après.

Points de vigilance : Attention aux déplacements des équipes de la Flèche et de la Ferté Bernard dans la mise en place du calendrier → Il se peut qu'y ait quelques bugs ...Soyez compréhensifs

Licences

Le prix de la licence 2023-2024 est fixé à **25€** (lors de l'AG du 16 Juin 2022)

Documents nécessaires à l'enregistrement de la licence sur notre site :

- L'attestation (questionnaire médical) ou le certificat médical
- Le document lié à l'assurance IA Sport

Concernant l'attestation (questionnaire médical) **SEULE** la partie signée est à fournir (2eme page)
Les réponses au questionnaire de santé sont d'ordre privé et **NE DOIVENT PAS** être divulguées.
Si toutefois, le joueur engage sa responsabilité.

Si le joueur a coché un « OUI », il devra fournir un certificat médical
Le certificat médical n'est plus obligatoire **mais conseillé**.
Joueur FFVB = même démarche que pour un joueur Léo Lagrange

Concernant les mineurs

C'est le représentant légal de l'enfant qui remplit et signe la 2eme page de l'attestation dédiée aux mineurs

Assurance (rappel) :

- Déclaration d'accident à Françoise par mail (assurance@leolagrangevolley72.fr) et sur feuille de match
- Imprimés IA Sport + à remplir obligatoirement que vous prenez ou pas l'assurance (à votre disposition en version papier) à enregistrer sur le site.
- Pas d'imprimé IA Sport rentré sur le site = Pas de licence → Imprimés IA Sport + obligatoires, même pour le challenge
- Prix IA Sport + pour saison 2023-2024 = 11,85€. Somme à régler en interne. La facture licence et IASport sera envoyée vers la mi saison.
- Résiliation de l'assurance SMACL cette année

Challenge Alain Mottier 2024

- Début le 13 Mai 2024
- Envoi des inscriptions par Franck début Janvier - Finale la semaine du 10 Juin 2024
- Même formule que l'année dernière mais 1 journée en moins (4 au lieu de 5) + Finales
- Les jours fériés vont nous amener à nous adapter pour les lieux de rencontre.
- Etre vigilant et indulgent - Lieu de la finale à déterminer. Si vous êtes intéressés pour l'organiser, nous faire signe.

Rappel règlement challenge

- Règlement actuel sur le site : <http://www.leolagrangevolley72.fr/index.php/challenge-am/reglement-cam#organisation>
- Lorsque des équipes de poules différentes se rencontrent, un handicap est appliqué à l'équipe de la poule supérieure, à chaque set.
Cet handicap ne s'applique **que** lors des poules de brassage.
Poule 1 vs poule 2 => l'équipe de poule 1 commence chaque set à -3
Si un joueur de poule 1 renforce une poule 2, celle-ci est considérée comme poule 1

Site Internet et communication

- Une nouvelle adresse mail « support » (support@leolagrangevolley72.fr) est créée afin de faire part des très rares dysfonctionnements rencontrés et aussi, pourquoi pas des demandes d'évolution.

Réseaux – sociaux

- Facebook et Instagram seront les deux réseaux sur lesquels nous allons communiquer. Stéphanie sera la référente « réseau social »
- Chaque responsable d'équipe pourra lui envoyer des photos et vidéos par mail sur son adresse dédiée : communication@leolagrangevolley72.fr

Elle se chargera d'animer les réseaux avec vos contenus

Information arbitrage

Pas de sujet

Informations diverses

- Qui compte investir dans un jeu de maillots ?
Une demande devra être faite au Président et sera étudiée en réunion de bureau
- Pensez à diffuser la charte à vos joueurs
- Participation UDSLL 72 pour assister à un match de volley (8 €)



Diffusion des flyers (merci Thomy).

En remerciement du travail accompli pour la réalisation des Flyers, le bureau lui remet un bon cadeau décathlon de 50 €.

- Matériel dispo pour événements (banderole + flyers)
- Date PSC 1 et Mise à niveau PSC1 : De nouveau autorisé, Dès que les dates seront communiquées par le CDOS 72, nous vous les transmettrons. Formation prise en charge à 50% par l'UDSLL. Le licencié participera à hauteur de 30€. 7 heures de formation sur une journée.

Fin de l'AG, 20h25 suivie du renouvellement du bureau puis du pot de l'amitié

Le Président : Nicolas Gasnier

secrétaire : Vincent Dumont